Le bilan est un état financier comptable. Il est défini réglementairement par l'autorité des normes comptables via l'article 112-2 du règlement ANC n° 2014-03.

La majorité des entreprises françaises présente son bilan en comptabilité d'entreprise

Très exceptionnellement, il peut également être présenté sous la forme de comptabilité de trésorerie

Le bilan représente pour le dirigeant d'entreprise un vecteur important de collecte, de gestion et de diffusion des informations.

En effet, le bilan retrace la situation comptable et financière de l'entreprise. Sa mission est d'enregistrer tous les mouvements de valeurs réalisés par l'entreprise afin que cette dernière puisse à minima prévoir ses dépenses et fixer des objectifs pour les exercices suivants.

L'organisation comptable est un système qui remplit trois grands rôles. Elle permet, entre autres, à l'entreprise de répondre à ses obligations légale et fiscale de publication et d'information vis-à-vis des tiers.

Le système comptable livre des informations aux parties prenantes de l'entreprise ; qu'elles soient des

acteurs internes de l'entreprise, comme par exemple, les dirigeants de celle-ci, ou des acteurs externes à l'instar des clients ou de la concurrence.

En comptabilité française, toutes les opérations financières (matérielles ou immatérielles) réalisées par l'entreprise ont une charge et une dépense. Elles sont traitées et enregistrées dans des comptes en T qui répondent au principe de la partie double : les comptes se trouvant à droite au passif du bilan, représentent les dépenses de l'entreprise.

Ce sont les moyens de contrôle de l'entreprise. Les comptes qui se situent à gauche à l'actif du bilan, représentent les biens de l'entreprise. Ce sont les moyens qui lui permettent de produire des biens et des services.

La présentation du passif, selon l'entreprise et de l'actif, selon la comptabilité ,
permet d'appréhender dans une première analyse les problèmes de comptabilité de l'entreprise.
Le passif du bilan est composé à la fois des capitaux propres et des dettes de
l'entreprise envers des tiers. Tandis que l'actif du bilan est composé à la fois
d'actifs immobilisés , d'actifs circulants et de la trésorerie.

L'actif et le passif sont toujours égaux, par définition, car ce ne sont que deux façons de représenter les dépenses.

Le résultat est ajouté à la fin de l'exercice dans les (groupe de 2 mots) capitaux propres au bilan. Le compte de résultat compare sur une période définie un ensemble de flux qui sont : soit des flux de produits soit des flux de charges

Les bénéfices ou les pertes nets de l'entreprise reposent sur une notion qui est celle d'équilibre : le résultat n'est pas équivalent à la somme disponible pour l'entreprise. Les produits et les charges sont classés par catégorie , selon le cycle auxquels ils appartiennent : on distingue le cycle d'exploitation qui relève de l'activité courantes (achats et ventes) ; le cycle de financement ; le cycle d'investissement qui relève de l'activité de l'entreprise.